



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 27

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (S. Storkmann, P. O'Meara, A. Spencler et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager le financement adéquat à long terme du facteur d'équivalence pour assurer que les professeurs à la retraite de même que les futurs retraités reçoivent une prime de vie chère raisonnable. (J. Carnegie, D. Frye, G. Brown et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de prendre des mesures sérieuses afin de pourvoir les postes vacants d'infirmières dans les foyers de soins personnels de la ville de Virden et qu'elle envisage de rouvrir les lits qui avaient été fermés en raison du manque d'infirmières et de s'engager à assurer le retour à Virden des personnes âgées qui ont dû quitter leur communauté, accordant ainsi la priorité aux besoins de ces personnes, et ce, dès que des lits seront disponibles. (C. Gibson, A. Duffield, A. Stuart et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre à envisager d'assister à l'assemblée publique qui aura lieu le 5 novembre à la bibliothèque publique Munroe située dans sa circonscription. (E. Tan, A. Ramos, R. Alvaran et autres)

M. REID, *président du Comité permanent des sociétés d'État*, présente le premier rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni dans la salle 255 du palais législatif :

- le mercredi 24 septembre 2003;
- le lundi 21 novembre 2005;
- le jeudi 25 octobre 2007.

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

Composition du Comité :

Réunion du lundi 21 novembre 2005 :

- M. AGLUGUB;
- M^{me} BRICK (présidente);
- M. le *ministre* CHOMIAK;
- M. HAWRANIK;
- M. JHA;
- M^{me} MITCHELSON;
- M. PENNER;
- M. REID;
- M. le *ministre* ROBINSON;
- M. SCHELLENBERG;
- M. SCHULER.

Le Comité a élu M. AGLUGUB à la vice-présidence.

Substitutions effectuées pendant la réunion :

- M. DEWAR remplace M. le *ministre* ROBINSON;
- M. FAURSCHOU remplace M. SCHULER.

Réunion du jeudi 25 octobre 2007 :

- M. le *ministre* ASHTON;
- M. DEWAR;
- M^{me} HOWARD;
- M^{me} MARCELINO;
- M. REID;
- M. le *ministre* SELINGER;
- M. SWAN;
- M. CULLEN;
- M. FAURSCHOU;
- M. MCFADYEN;
- M. PEDERSON.

Le Comité a élu :

- M. REID à la présidence;
- M^{me} HOWARD à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. JHA remplace M. DEWAR.

Personnes étant intervenues :

- M. Bob Brennan, *président-directeur général*;
- M. Vic Schroeder, *président du conseil*.

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2003 et l'a adopté sans modifications.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2004;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2005;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2006;
- le rapport annuel de la Régie de l'hydro-électricité du Manitoba pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

Sur la motion de M. REID, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* LATHLIN dépose le rapport trimestriel du Fonds de développement économique local — période de trois mois — du 1^{er} avril au 30 juin 2007.

(Document parlementaire n° 117)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} HOWARD, STEFANSON, BRICK et DRIEDGER, ainsi que M. SWAN font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, MM. FAURSCHOU et GRAYDON formulent des griefs.

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés au projet de loi 3 — *Loi sur la stratégie « Enfants en santé Manitoba »/The Healthy Child Manitoba Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

M. GERRARD propose que le projet de loi 3 soit amendé dans le paragraphe 15(1) par substitution, à « Au moins une fois tous les cinq ans », de « Chaque année ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD, M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS et M. LAMOUREUX interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

M. GERRARD propose que le projet de loi 3 soit amendé :

a) dans le paragraphe 21(2) :

(i) dans le passage introductif, par substitution, à « est chargé », de « est tenu »,

(ii) par adjonction, après l'alinéa b), de ce qui suit :

c) de comparaître au moins une fois par année devant le Comité permanent des affaires législatives afin de lui présenter un rapport sur la santé des enfants au Manitoba.

b) par adjonction, après le paragraphe 21(8) mais avant l'intertitre, de ce qui suit :

Réunion du Comité permanent des affaires législatives — santé des enfants

21.1(1) Le président du Conseil exécutif convoque au moins une fois par année une réunion du Comité permanent des affaires législatives afin d'entendre les membres du Comité consultatif et d'examiner leur rapport sur la santé des enfants au Manitoba.

Réunions du Comité permanent

21.1(2) Afin d'exercer ses attributions, le Comité permanent des affaires législatives peut se réunir au cours d'une session de l'Assemblée législative ou lorsque cette session a été prorogée.

Il s'élève un débat.

M. GERRARD, M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS et M. LAMOUREUX interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

M. GERRARD propose que le projet de loi 3 soit amendé dans le paragraphe 21(3) par substitution, à « parents-enfants. », de « parents-enfants et le nom d'un d'entre eux provenant d'une liste de candidats recommandés par le conseil d'administration du Manitoba Institute of Child Health, division de la Children's Hospital Foundation of Manitoba, Inc. ».

Il s'élève un débat.

M. GERRARD et M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés au projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur les achats du gouvernement (pratiques équitables des fabricants)/The Government Purchases Amendment Act (Responsible Manufacturing)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la Justice.

M. MAGUIRE propose que le projet de loi 14 soit amendé dans l'article 6 par substitution, à « à la date fixée par proclamation », de « le jour de sa sanction ».

Il s'élève un débat.

M. MAGUIRE et M. le *ministre* LEMIEUX interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté.

M. le *ministre* ASHTON propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 6 — *Loi sur l'alphabétisation des adultes/The Adult Literacy Act* — dont a fait rapport le Comité permanent de la Justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ASHTON, M^{me} DRIEDGER et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* CHOMIAK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (écoles professionnelles régionales)/The Public Schools Amendment Act (Regional Vocational Schools)* — dont a fait rapport le Comité permanent de la Justice.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK, MM. SCHULER et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* CHOMIAK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances alimentaires/The Family Maintenance Amendment and Inter-jurisdictional Support Orders Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK, MM. HAWRANIK, LAMOUREUX et GRAYDON interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

M. le *ministre* CHOMIAK propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption de la version amendée du projet de loi 16 — *Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK, M^{me} TAILLIEU et M. LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes